

La présentation de l'Enfant-Jésus au Temple

Le quatrième mystère joyeux

par le frère Innocent-Marie O.P.

Nous continuons la publication des sermons sur les mystères du rosaire. Les trois premiers ont paru dans *Le Sel de la terre* 64 (printemps 2008 : l'annonciation), 65 (été 2008 : la visitation) et 67 (hiver 2008-2009 : la nativité)

Ce sermon a été prononcé le deuxième dimanche après l'Épiphanie, c'est-à-dire le dimanche des noces de Cana. Cette année-là, il tombait le 17 janvier, jour anniversaire de l'apparition de la très sainte Vierge à Pontmain (1871). Cela explique les allusions à Cana et à Pontmain.

Le style parlé a été conservé.

Le Sel de la terre.

NOUS VENONS D'ENTENDRE, mes chers fidèles, l'évangile du premier miracle de Notre-Seigneur Jésus-Christ : l'eau changée en vin à Cana. Ce récit tombe fort à propos dans la série des mystères joyeux de la vie de Jésus et de Marie que nous méditons.

En effet, on voit très bien dans ce miracle de Cana la médiation de la sainte Vierge Marie, l'intervention de la Mère de Dieu. Cette intervention, cette médiation est évidente, elle est patente, elle est manifeste, et j'allais dire qu'il faut être entêté comme un moderniste pour refuser de proclamer ouvertement et solennellement cette médiation, cette intervention de la Mère de Dieu dans la dispensation des grâces de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Comme l'affirme saint Louis-Marie Grignion de Montfort, au début de son *Traité de la vraie Dévotion* : « Dieu ayant voulu commencer et achever ses plus grands ouvrages par la très sainte Vierge depuis qu'il l'a formée, il est à croire qu'il ne changera point de conduite dans les siècles des siècles, car il est Dieu et ne change point en ses sentiments ni en sa conduite. »

Saint Louis-Marie énonce alors ce qu'il appelle le premier principe : Dieu a voulu se servir de Marie dans l'incarnation. Et il conclut logiquement, c'est le deuxième principe : Dieu veut se servir de Marie dans la sanctification des âmes, dans la dispensation des grâces. Cana nous le montre à merveille.

Une autre leçon de ce miracle de Cana, c'est que le rosaire, qui est une prière mariale par essence, conduit nécessairement à Notre-Seigneur Jésus-Christ ; partout et toujours, comme à Cana, la bienheureuse Vierge Marie dit aux hommes : « Faites tout ce qu'il vous dira. » N'ayons donc pas peur de méditer le rosaire, cela nous rapprochera de Notre-Seigneur, cela fera de nous de vrais chrétiens.

Enfin, troisième leçon que nous pouvons tirer de ce miracle de Cana : Cana est un des mystères joyeux de la vie de Notre-Seigneur, que nous pouvons très bien intégrer, méditer dans nos mystères joyeux, au moins dans la récitation privée : si cela peut nous aider à rompre une monotonie, une routine qui est toujours possible dans la méditation du chapelet, n'hésitons pas à méditer ce mystère de Cana.

Cependant, l'ordre traditionnel, dans la récitation commune des mystères joyeux, veut que nous méditions l'annonciation, la visitation, la nativité, puis le mystère de la purification de la très sainte Vierge Marie et la présentation de Jésus au Temple. C'est donc le quatrième mystère joyeux. Saint Louis-Marie nous explique dans *Le Secret admirable du très saint rosaire* – je vous le recommande, c'est un tout petit livre, mais qui est très précieux si on veut vraiment approfondir la méditation du rosaire –, saint Louis-Marie explique : « On appelle avec raison les œuvres de Jésus-Christ et de sa sainte Mère des mystères, parce qu'elles sont remplies de quantité de merveilles, de perfections et d'instructions profondes et sublimes, que le Saint-Esprit découvre aux humbles et aux âmes simples qui les honorent. » Essayons donc de découvrir quelques aspects de ce quatrième mystère joyeux.

La scène du mystère

Lisons d'abord la première partie du texte :

Quand vint le jour où, selon la loi de Moïse, ils devaient être purifiés, ils le portèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, ainsi qu'il est écrit dans la loi du Seigneur : « Tout garçon premier-né sera consacré au Seigneur » Et aussi pour offrir en sacrifice, suivant ce qui est dit dans la loi du Seigneur, un couple de tourterelles ou bien deux jeunes colombes.

Ensuite l'Évangile de saint Luc nous rapporte l'arrivée de Siméon, du vieillard Siméon, cet homme juste et pieux qui prophétise et qui prend Jésus dans ses bras, puis la venue de la prophétesse Anne.

Les circonstances de temps sont précises : c'est au quarantième jour après la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel a déjà reçu la circoncision au huitième jour. Le lieu, c'est le Temple de Jérusalem. Pensons à la majesté du Temple. Pour ceux qui sont allés là-bas, ils ont pu voir quelque chose de vraiment extraordinaire, d'impressionnant, de vraiment priant : c'est le Temple de Dieu, Yahvé est dans ce temple ! Les personnages qui sont présents, ce sont l'Enfant-Dieu, la bienheureuse Vierge Marie, sa Mère, saint Joseph, Siméon et Anne. On peut ajouter aussi, car ils n'étaient pas tout seuls, la foule de ceux qui venaient dès le matin pour la prière, et pour faire les cérémonies comme la présentation ou la purification. Pourquoi viennent-ils ? Ils viennent pour satisfaire aux obligations de la loi de Moïse.

La « purification »

Levons tout de suite une ambiguïté, qui peut conduire à une grave erreur : quand on parle de « purification » de la très sainte Vierge Marie, entendons bien qu'il ne s'agit pas, dans cette impureté dont parle la loi du Lévitique, d'une impureté morale ; il ne s'agit pas, autrement dit, d'un péché. Il est bien évident qu'il n'y a pas de faute morale à concevoir un enfant et à le mettre au monde. C'est Dieu lui-même qui a pourvu à la pérennité du genre humain, de l'espèce humaine, selon la forme de la génération telle que nous la connaissons, et donc engendrer des enfants n'est pas une faute ; les femmes n'avaient pas à se purifier parce qu'elles avaient mis au monde un enfant. Notons d'ailleurs que les hommes aussi étaient soumis à des cérémonies de purification légale.

Il s'agit en fait d'une impureté qui était exclusivement légale et qui était fréquente chez les peuples anciens, et dont la raison est très profonde : cela nous montre que ces gens-là, que nous appelons facilement des primitifs, étaient en fait plus attentifs que nous, plus profonds, plus réfléchis. Pour eux, ils étaient frappés du caractère mystérieux de la vie. Le caractère mystérieux aussi de la fécondité, de la transmission de la vie. C'est tellement extraordinaire, ce mystère de la vie ! Ces gens-là savaient regarder. Bien sûr, ils se trompaient en mettant ces phénomènes sous la protection d'autant de divinités : c'est le polythéisme païen. Mais l'idée qui était bonne, c'était celle d'admirer, de vénérer, en quelque sorte, ce prodigieux mystère de la vie. Et justement, pour protéger ce mystère, pour lui garder aussi un certain respect, ces anciens avaient mis au point tout un système de purifications légales.

Il est certain que, pour les juifs de l'ancien Testament, cette loi de la purification légale était aussi un rappel que le péché originel se transmet à tout homme par la génération. Tout homme qui naît, naît pécheur ; c'est un pécheur que la maman met au jour. Et avant de dire, quand un enfant

naît : « Oh, le beau bébé ! », nous devrions dire, si nous avons vraiment l'esprit surnaturel : « Oh, le malheureux pécheur ! Il faut le purifier sans tarder. »

Quand il s'agit de la bienheureuse Vierge Marie, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous sommes plongés tout de suite dans un profond mystère, car bien évidemment ni la Mère de Dieu ni son divin Fils ne sont susceptibles de la moindre souillure, pas même légale. C'est si vrai d'ailleurs que, des siècles à l'avance, dans la loi même de l'ancien Testament qui prescrivait ces cérémonies, on voit qu'en quelque sorte par avance, la Mère de Dieu et son Fils ont été soustraits à cette obligation. Lisons le *Lévitique* au chapitre douzième ; il est dit de la femme : « Si *suscepto semine*, ayant reçu la semence humaine, elle engendre un fils, alors elle sera impure pendant sept jours. » Pourquoi, dites-moi, l'auteur sacré a-t-il précisé *suscepto semine*, ayant reçu la semence ? A-t-on jamais vu chez les êtres humains une autre manière d'engendrer des enfants que par la loi naturelle de la semence ? Non ! Vraiment non ! C'est une sorte de prophétie qui vise la bienheureuse Mère de Dieu : elle est, elle, la seule femme à avoir conçu sans semence humaine, et sa virginité en est la preuve.

Le « rachat »

Quant à Notre-Seigneur Jésus-Christ, le livre de l'*Exode*, au chapitre treizième, précise justement : « Consacre-moi, dit Dieu, mets à part pour moi tout premier-né parmi les enfants d'Israël, celui qui ouvre le sein maternel. » Et même, plus exactement, l'original dit : « Qui fend le sein maternel, *quod aperit vulvam*. » Cette loi valait d'ailleurs pour tous les hommes et même pour les bêtes : les bêtes étaient mises à part, consacrées, la première bête qui naissait était tellement bien consacrée, mise à part, qu'elle était mise à mort pour être offerte en sacrifice à Dieu. Quant aux hommes, les premiers garçons qui naissaient étaient rachetés : c'est la cérémonie de la présentation de Jésus au Temple. Rachetés par des animaux et aussi à prix d'argent : par cinq sicles d'argent. Mais Notre-Seigneur Jésus-Christ, lui, nous savons bien qu'il n'a pas ouvert le sein maternel : sa Mère est vierge avant, pendant et après l'enfantement. Donc le Fils qui naît de son sein est exempt de cette loi. Nous pourrions ajouter d'ailleurs : cet Enfant, qui peut prétendre le racheter ? Il vient nous racheter, il vient payer pour nous la dette que nous avons contractée par le péché. Comment prétendre que nous le rachèterons par cinq sicles d'argent ?

Alors il semble que dans les deux cas, que ce soit pour Notre-Seigneur Jésus-Christ ou pour sa très sainte Mère, se soumettre à cette loi de la présentation et de la purification soit quelque chose de dangereux par rapport à la mission du Sauveur. En effet, si la Mère de Dieu se purifie,

implicitement elle cache, voire elle nie sa virginité et sa maternité divine. Et si l'Enfant est présenté au Temple, n'est-ce pas préparer pour ses ennemis des objections comme celle-ci : « Ses parents ne croyaient pas à sa mission, ils n'en étaient pas certains, puisqu'ils l'ont présenté au Temple. » Sans doute, la sainte Vierge Marie a-t-elle agité dans son esprit, dans son âme, toutes ces questions, toutes ces objections. Rappelons-nous que quand saint Luc nous parle de la nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il ajoute, après la venue des bergers à la crèche : « *Maria conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo* : Marie conservait toutes ces choses », ces actions, ces paroles, tout ce qu'elle avait vu. Elle les conservait *conferens in corde suo* : elle les repassait, les ruminait, les méditait dans son cœur. Elle réfléchissait : qu'est-ce que cela veut dire ? Qu'est-ce que je dois faire ? Comment me comporter ? Quel sens ont tous ces événements ? Et sans doute, connaissant la loi de la purification et de la présentation, elle y réfléchissait aussi : que devons-nous faire ? Elle a dû en parler avec saint Joseph. Et éclairée d'une lumière supérieure, elle a jugé que la présentation et la purification étaient nécessaires. Pourquoi ?

Jésus, modèle d'obéissance

Examinons juste le cas de la présentation de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Jésus, l'Écriture sainte nous le dit souvent, est présenté comme étant le serviteur de Dieu. Et en effet, dans la vie morale de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est ce qui nous frappe en premier, fondamentalement. La mission qu'il a reçue de son Père ne fait que confirmer, consacrer la condition de créature et donc de sujet, de serviteur, qui est celle de l'humanité : nous sommes des créatures de Dieu, nous sommes ses serviteurs, nous sommes ses sujets. Et le Verbe de Dieu s'incarnant, prenant la nature humaine, il doit aussi prendre cette condition de servitude. Adorer Dieu, servir Dieu, lui obéir et être un homme, c'est pour Jésus la même chose ; et comme il prend la nature humaine, il prend aussi cette condition de serviteur, d'obéissant. Chef du genre humain, il se doit d'être le plus parfait exemplaire des hommes, en poussant, comme dit saint Paul, cette obéissance jusqu'à la mort et la mort de la croix.

Il faut y insister, mes chers fidèles, aujourd'hui où nous sommes violemment marqués par la désobéissance. La soumission nous est dure, nous est pénible ; nous ne l'avons pas apprise dès l'enfance. Le monde nous clame sans cesse : « Liberté, liberté ! Faites à votre guise ! Prenez votre plaisir ! » Et Dieu nous dit le contraire : « Soyez soumis, soyez obéissant ; écoutez ma loi, apprenez-la, mettez-la en pratique. » La volonté de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ nous l'a dit, c'est sa nourriture : « Ma nourriture est de faire la volonté de mon Père. » La loi de Dieu, c'est vraiment son pain de chaque jour. Il ne peut donc pas laisser passer un seul précepte

de la loi, pas un *iota*, sans l'appliquer, sans le pratiquer, et avec quelle perfection, quel esprit religieux, quelle humilité, quelle piété, quel amour ! Et pour nous, mes chers fidèles, notre obéissance à Dieu et à sa loi est aussi notre obéissance à tout ce que veut Dieu selon la hiérarchie qu'il a mise dans les sociétés humaines : obéissance des laïcs aux prêtres, par exemple, obéissance des enfants aux parents, des épouses à leurs maris, des élèves aux professeurs, des employés aux patrons, etc. Tant que nous ne vivons pas de cet esprit d'obéissance, de soumission, avec tout ce qu'il suppose de notre part – c'est vrai, c'est réel – d'humiliations, de silences, de vertus héroïques, nous ne serons jamais des vrais chrétiens, et jamais la société ne pourra se restaurer. Notre-Seigneur, pourtant exempté de cette loi de présentation des premiers-nés, s'y est soumis. Il s'est soumis pour bien nous faire comprendre qu'avec la loi de Dieu il n'y a pas à marchander, il n'y a pas à compter. Et c'est cela qui nous fera retrouver cet esprit de vraie soumission parfaite. Trop facilement, comme on dit, nous en prenons et nous en laissons dans la loi de Dieu, et dans la loi en général. Il faut prier, mes chers fidèles ! Et c'est justement ce que nous demandons dans ce mystère de la présentation de Jésus au Temple : spécialement cette obéissance, cet esprit d'obéissance, cette recherche de l'obéissance à tout prix. Et aussi de l'inculquer à ceux dont nous avons la responsabilité : c'est le plus grand don que nous puissions leur faire, car, par là, nous préparons leur âme à s'ouvrir à une obéissance supérieure, celle de Dieu qui les conduira à la croix de Jésus.

La cérémonie au Temple

Regardons maintenant comment s'est passée la présentation de Jésus dans le Temple de Jérusalem : la sainte Vierge Marie arrive avec l'Enfant-Jésus ; elle n'a pas d'agneau, comme les riches, mais deux colombes, qu'on appelait l'offrande des indigents. Il y a là, sur le parvis des profanes, une foule de gens qui attendent pour être purifiés, ou pour présenter leur enfant. Le prêtre, au lever du soleil, sort par la porte orientale ; il descend majestueusement, il vient vers eux, il s'approche ; il reçoit d'abord la colombe que lui offre la vierge Marie et va l'immoler sur l'autel pour le péché. Puis il revient, il asperge la Mère de Dieu d'eau lustrale, et il fait des prières sur elle et sur son Enfant. Alors la Vierge prend l'Enfant et gravit les escaliers du Temple pour présenter l'Enfant devant la porte occidentale du Temple, la porte qui accède aux lieux saints ; et c'est là que le prêtre reçoit les cinq sicles d'argent, qui sont le prix du rachat. Il prend l'Enfant dans ses bras et le lève vers le ciel en signe de consécration, puis il le rend à sa Mère. A la fin, le prêtre sacrifie la seconde colombe sur l'autel des holocaustes en action de grâces. C'est une fois que toutes ces cérémonies sont accomplies que la Mère de Dieu, saint Joseph et l'Enfant-Jésus entrent

dans le Temple. Pensons, mes chers fidèles, à la grandeur, à la majesté de ces cérémonies. Elles n'étaient pourtant que des préfigurations, des images de ce que nous faisons dans notre religion chrétienne lors du baptême, par exemple, et des sacrements en général.

Le rosaire selon saint Louis-Marie

Pour terminer, je vous inviterai à prendre le temps, quand nous méditons les mystères, que ce soit celui-ci ou les autres mystères du rosaire, de réfléchir, d'appliquer notre esprit à tel ou tel point de la vie de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère. Sinon nous tomberons dans ce défaut contre lequel s'insurge vigoureusement saint Louis-Marie Grignion de Montfort dans son *Secret admirable du rosaire*. Il dit bien comment il faut faire : « Après avoir invoqué le Saint-Esprit, pour bien réciter votre rosaire, mettez-vous un moment en la présence de Dieu [en prenant un temps en quelque sorte de recul, de réflexion], mettez-vous un moment en la présence de Dieu et faites les offrandes des dizaines [il va expliquer comment faire ces offrandes]. Avant de commencer, dit-il, arrêtez-vous un moment, plus ou moins, selon votre loisir [et pour faire quoi ? deux choses :] pour considérer le mystère que vous célébrez par la dizaine [on prend le temps de réfléchir : de quoi parlons-nous ? de quelle affaire traitons-nous ? – puis deuxièmement] pour demander par ce mystère et par l'intercession de la sainte Vierge une des vertus qui éclate le plus dans le mystère ou dont vous aurez le plus de besoin. » Donc, la volonté pratique de faire que ce mystère me convertisse, qu'il me transforme : ne l'oublions pas, tous les mystères de la vie de Jésus sont les mystères du Dieu incarné, des mystères qui ont une efficacité encore aujourd'hui, car c'est Dieu qui a vécu ces choses-là sur terre et qui veut, étant toujours Dieu dans le ciel, victorieux, régner, nous en faire bénéficier, nous donner les grâces de ce qu'il a vécu ici-bas. Saint Louis-Marie dit que c'est une erreur de ne « prendre aucune intention » quand nous disons notre chapelet. Il plaint ces gens auxquels vous demandez pourquoi ils disent leur chapelet et qui ne sauraient vous répondre. « C'est pourquoi, dit le saint, ayez toujours en vue, en récitant votre rosaire, quelque grâce à demander, quelque vertu à imiter, ou quelque péché à détruire. »

Et il ajoute un second travers dans lequel nous pouvons tomber en récitant notre chapelet : « La seconde faute, dit-il, qu'on commet ordinairement en récitant le saint rosaire, c'est de n'avoir point d'autre intention en le commençant que de l'avoir bientôt fini. Cela vient de ce qu'on regarde le rosaire comme une chose onéreuse, qui pèse bien fort sur les épaules, lorsqu'on ne l'a pas dit. [...] C'est une pitié de voir comment la plupart disent leur chapelet ou leur rosaire. Ils le disent avec une précipitation étonnante et ils mangent même une partie des paroles. On ne voudrait pas

faire un compliment de cette manière ridicule au dernier des hommes, et on croit que Jésus et Marie en seront honorés ! » Il continue : « Après cela, faut-il s'étonner si les plus saintes prières de la religion chrétienne restent quasi sans aucun fruit, et si, après mille et dix mille rosaires récités, on n'en est pas plus saint ? Arrêtez, cher confrère du rosaire, s'écrie le saint, votre précipitation naturelle en récitant votre rosaire, et faites quelques pauses. »

Alors nous aurons à cœur, pendant notre récitation du rosaire, de tâcher de mettre en pratique ces conseils de saint Louis-Marie (nous en avons eu un exemple à travers ce quatrième mystère joyeux de la présentation de Jésus au Temple), et donc de prendre le temps de fixer notre intelligence sur le mystère, de vouloir aussi recevoir la grâce du mystère. Saint Louis-Marie donne d'ailleurs dans son livre une très belle méthode, je peux vous l'indiquer : une fois que vous avez ainsi considéré le mystère, avant de vous mettre à le réciter, ajoutez cette clause : « Grâce de ce mystère, descendez dans mon âme. » Par exemple : « Grâce du mystère de la présentation de Jésus, descendez dans mon âme et rendez-la obéissante. » Cela montre bien à Notre-Seigneur et à la sainte Vierge Marie quelle est notre intention en récitant le chapelet. Peut-être qu'ensuite nous serons distraits. Mais au moins nous aurons manifesté précisément, avec force, notre intention, et ça c'est très important.

Rappelons-nous, pour terminer, qu'en ce dix-sept janvier, nous sommes le jour anniversaire de la fameuse apparition de Pontmain, et que là encore, pendant cette apparition, les voyants ont récité le chapelet. Souvenons-nous aussi comment au fur et à mesure qu'ils récitaient le chapelet, au fur et à mesure que les dizaines étaient égrenées, la sainte Vierge Marie grandissait dans le ciel de Pontmain ; et n'oublions, pas que dans ce ciel, une main invisible avait écrit très lentement : « Mais priez, mes enfants. Dieu vous exaucera en peu de temps. Mon Fils se laisse toucher. »

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !